

CTP DSNA du vendredi 2 février 2007

À la demande du SATAC UNSA, les points suivants ont été évoqués au cours de ce CTP : Réforme des BRIA, Aéroports TSEEAC, Création d'un service de contrôle d'aéroport sur de nouveaux terrains, à la demande de compagnies aériennes low cost.

En début de séance, la CFDT a fait une déclaration pour s'élever contre les mesures indiciaires liées à l'accord licence (comprenez qui pourra... d'autant que cette déclaration intervient au lendemain du CTP Ministériel où les statuts ICNA, TSEEAC et RTAC ont donné lieu à un vote favorable de la CFDT).

Ce CTP/M aura juste permis de constater l'opposition de FO au texte prévoyant l'élargissement des fonctions donnant accès au RTAC (FO étant, d'ailleurs, le seul syndicat à voter contre ce seul texte).

QUESTIONS PRÉVUES À L'ORDRE DU JOUR

Licence communautaire de contrôleur

Programme de compétence d'unité

Les textes sur le programme de compétence d'unité ont été adoptés à l'unanimité sauf CGT(contre) + CFDT(Abst).

Formation en langue Anglaise

Les textes sur la formation en langue Anglaise (PIFA) ont été adoptés à l'unanimité sauf CGT + CFDT(contre).

Le SATAC UNSA, sur ce point, a demandé au DSNA de faire un rappel aux chefs de services afin que les priorités ne soient pas fixées au détriment des TSEEAC.

Décompte des heures de formation dans le temps de travail des contrôleurs

Le SATAC UNSA a rappelé que le nombre d'heures de formation ne prend pas assez en compte la formation continue (polyvalence) et que la liste des aéroports avec temps de pause identifié doit être revue.

Le SATAC UNSA a également dénoncé la généralisation des vacances à 11 heures (maximum légal), et attiré l'attention de la DSNA sur l'impossibilité de prendre les pauses (légalement prévues toutes les 6 heures).

Le SATAC UNSA a obtenu le lancement d'une réflexion sur le régime horaire des aéroports TSEEAC.

La création de ce GT a été acceptée à l'unanimité sauf FO... qui s'est abstenu.

Décidément, nous avons un sérieux problème de compréhension des votes de FO

Politique d'affectation des TSEEAC

Nous sommes, au 1^{er} janvier 2007, 1660 TSEEAC et les effectifs en exploitation (aéroports, BTIV, BRIA...) se stabilisent, ainsi que les « assistants de classe ».

Les progressions les plus significatives sont à rechercher chez les CTE (+23 % en 1 an, passant de 25 à 32) et les assistants de subdiv. (+30 % en 1 an, passant de 22 à 30).

Rappelons qu'il s'agit de fonctions éligibles au RTAC et que les interventions répétées du SATAC UNSA ne sont pas étrangères à ces augmentations d'effectifs.

La DSNA a affiché ses objectifs :

- Redéploiement des effectifs des BRIA destinés à être fermés la nuit.

Le SATAC UNSA a, alors, rappelé les termes de sa lettre du 16 janvier... nous y reviendrons plus loin.

- Adaptation des effectifs de référence des BTIV et des BDP suite aux différents transferts de tâches.

Le SATAC UNSA s'est vivement élevé contre toute atteinte aux effectifs des BTIV (les horaires d'ouverture de ces services ne changent pas et la reprise effective du SIV est encore bien loin), et a demandé une concertation sur les BDP.

À part FO qui a suivi, mais juste sur les BDP, aucun syndicat présent n'a eu la moindre réaction !

Le SATAC UNSA a, encore une fois, rappelé son opposition à ces projets de transfert de tâches des CIV (TSEEAC) vers les approches (ICNA).

Force est de constater que cela n'intéresse plus personne à part nous !!

QUESTIONS INSCRITES À LA DEMANDE DU SATAC UNSA

BRIA

La constitution d'un GT (suite à la demande du SATAC UNSA) sera évoquée en Comité de Suivi du Protocole.

Création de contrôle d'aéroport

Le SATAC a rappelé son attachement aux conditions de travail des TSEEAC affectés sur ce type d'aéroport. Nous avons appris que, à Angers, le cycle d'ouverture prévu n'était plus de 7 jours, mais 5 jours/semaine.

ÉNAC

Le SATAC UNSA a demandé à l'ÉNAC, qui considère toujours que tout dialogue avec les syndicats est superflu, voire inutile, des explications quant au recrutement prévu de TSEEAC « extérieurs à la DGAC » - information apprise par hasard - et la seule réponse de l'ÉNAC, évoquant l'équilibrage de son plan de charge et des raisons bassement financières ne nous satisfait pas. **À suivre...**